

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 avril 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE646

présenté par
M. Blein, rapporteur

ARTICLE 4

Supprimer l'alinéa 9.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence de la création de la Chambre française de l'économie sociale et solidaire.